

# Madagascar-UE: BOREALE et la lumière fut !

Mercredi, 18 Juillet 2012 14:22 - Mis à jour Mercredi, 18 Juillet 2012 14:28



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **PARTENARIAT MADAGASCAR – UNION EUROPEENNE**

#### **Lancement du projet "*Best Options for Rural Energies and Access to Light and Electricity*" (BOREALE)**

*Ce mercredi 18 juillet 2012 à l'hôtel Colbert, la Fondation Energies pour le Monde a lancé le projet d'électrification rurale BOREALE en présence de Monsieur Philippe Willaert, Chargé d'affaires a.i. de la Délégation de l'Union européenne à Madagascar et de Monsieur Andriambala RANAIVOSON, Secrétaire Général du Ministère de l'Energie.*

Le projet BOREALE concerne l'électrification rurale par énergies renouvelables de 8 localités des régions de l'Anosy et de l'Androy. Mis en œuvre par la Fondation Energie pour le monde en partenariat avec le WWF et l'association Kiomba basée à Ambovombe, il consiste à fournir un service d'électricité abordable à la population par énergies renouvelables (solaires ou éoliennes). Ce projet devrait permettre rapidement l'accès au service d'électricité à plus de 20.000 personnes.

Ce projet participe à la mise en œuvre du programme national d'électrification rurale. Le ministère de l'Energie et des Mines, au travers de sa Direction générale de l'Énergie et de l'Agence de Développement de l'Electrification Rurale (ADER), est étroitement associé au déroulement du programme.

Doté d'un budget global de 2,3 millions d'euros (soit 6,4 milliards d'Ariary) pour une durée de 4 ans, BOREALE est subventionné par l'Union européenne à hauteur de 1,7 millions d'euros (soit 4,79 milliards d'Ariary) à travers le programme « Facilité Energie ». Il s'agit d'un instrument de cofinancement établi en 2005 qui supporte à hauteur de maximum à 75 % des projets améliorant l'accès aux services énergétiques durables et abordables en milieux rural et périurbain dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Dotées d'un financement de 420 millions d'euros, deux Facilités Energies ont été mises en œuvre depuis 2006 dans les pays ACP, dont Madagascar. Elles ont permis de réaliser des projets d'investissement et des activités liées à la gouvernance et au renforcement des capacités, afin d'améliorer l'accès aux services énergétiques durables et modernes pour les populations pauvres en milieu rural et périurbain.

## **Délégation de l'Union européenne à Madagascar**